L'interprétation des nominalisations en N-age, N-ment en français

1. Introduction

Une nominalisation est un nom qui satisfait les propriétés (1). Cette caractérisation permet de discriminer à l'intérieur des N complexes ceux qui sont des *nomina actionis* tout en incluant ceux qui dénotent des états. Dans le texte (2), *renouvellement* est une nominalisation (NZN) dans la mesure où ce N présente les propriétés (1).

- (1) (i) Le N est morphologiquement dérivé d'un prédicat verbal,
 - (ii) il permet de référer en discours à ce que ce prédicat dénote,
 - (iii) il partage les propriétés typiques des N dans la langue en question.
- (2) Vous pouvez <u>renouveller</u> votre carte d'identité avant qu'elle soit périmée. Le <u>renouvellement</u> s'effectue en mairie ou dans les antennes de police.

L'hypothèse nulle est que les nominalisations héritent du type aspectuel et des propriétés argumentales de leur verbe-base (cf. la 'Aspect Preservation Hypothesis' de Fábregas/Marín (2012)). Bien qu'elle soit vraie pour l'essentiel, cette hypothèse requiert parfois des ajustements sur lesquels je ne m'attarderai pas (Huyghe/Marín 2007, Haas *et al.* 2008).

En français, les nominalisations peuvent être marquées par des exposants variés (cf. tableau 1). Parmi ceux-ci, quatre sont utilisés pour former de manière prédictible des N à interprétation événementielle, à savoir: -age, -ion, -ment et $-ée / \emptyset$, ces derniers notant tous deux la conversion (-ée subsume plusieurs formes comme cela est expliqué après). Ces exposants figurent en grisé dans le tableau 1.

Exposant	Verbe base	N dérivé
-ade	glisser	glissade
-age	plier	pliage
-ance	attirer	attirance
-ée	arriver	arrivée
-erie	tuer	tuerie

Exposant Verbe base		N dérivé	
-is	cliqueter	cliquetis	
-ion	fixer	fixation	
-ment	lancer	lancement	
-ure	souder	soudure	
Ø	marcher	marche	

Tableau 1. Les exposants des nominalisations

Si l'on définit classiquement la conversion comme un procédé dérivationnel qui ne change pas la phonologie du dérivé par rapport à celle du lexème base, on est amené à distinguer plusieurs exposants pour la conversion en français, car les radicaux (ou thèmes morphologiques) sur lesquels elle opère peuvent être de nature différente. Il peut s'agir du thème par défaut des V en français, c'est-à-dire du thème du présent 1/2PL ou de l'imparfait (thème 3 de Bonami/Boyé 2003); dans ce cas, l'exposant est zéro exx. march-ait ~ marche, élev-ait ~ élève (par commodité, je garde l'orthographe traditionnelle). Mais il peut s'agir aussi du thème 12, qui sert à former les participes passés exx. thème 12 de ARRIVER = /arive/, thème 12 de PRENDRE = /priz/, thème 12 de CROÎTRE = /kry/. La phonologie du participe passé est équivalente au thème 12 auquel on retranche la consonne finale, s'il y en a une ex. /pri/ pris. Si la forme féminine existe, elle équivaut au thème 12 ex. /priz/ prise. Pour le détail, je renvoie à Tribout (2010), Boyé (2011). La notation -ée du tableau 1 doit s'entendre comme indiquant que la phonologie des N converts formée sur le thème 12 de leur V-base connaît plusieurs réalisations exx. arriver ~ arrivée, prendre ~ prise, croître ~ crue. Il va de soi que tous les exposants du tableau ne forment pas des nominalisations événementielles avec le même bonheur. Pour certains, c'est même l'exception, tels les N-is ou les N-ure.

Les noms dérivés au moyen des suffixes productifs listés dans le Tableau 1 n'ont pas une interprétation unique. Les sens les plus fréquents sont répertoriés dans le tableau 2. Dans la suite de ce travail ne seront pris en compte que les quatre premiers sens, dont l'apparition dépend à coup sûr des propriétés aspectuelles et argumentales du V-base.

Туре	Paraphrase	Exemple
Evénement	'action de V'	lavage
Produit	'objet résultant de l'action de V'	construction
Moyen	'ce qui V'	emballage

Туре	Paraphrase	Exemple
Etat	'fait d'être V-é'	embrouillement
Manière	'manière de V'	marche
Lieu	ʻlieu où V'	garage
Collection	'personnes qui V'	gouvernement
Période	'temps durant lequel V'	hivernage

Tableau 2. Les interprétations des nominalisations

Ces quatre sens peuvent être distingués au moyen des tests suivants. Une nominalisation a un sens événementiel si elle peut être tête d'un SN apparaissant comme sujet dans la construction (3a). Elle a un sens résultatif et dénote une entité qui est le résultat d'une action (*result nominal* de Grimshaw 1990), si elle ne passe pas le test (3a) et si elle peut être l'argument de prédicats dénotant des propriétés concrètes comme tomber, bouger, se casser, rougir, etc. (cf. (4a)).

- (3) a. le__ {avoir lieu, se_produire}
 - b. Le lavage des draps a lieu tous les lundis.
- (4) a. le__ {tomber, remuer, verdir...}; le__ être{rouge, cassé,...}
 - b. La construction (s'est brisée | est bleue).

Quand le N dérivé est la tête d'un SN qui peut être sujet d'une construction verbale stative régie par le V-base, alors il dénote le moyen (Fradin 2012).

- (5) a. LE __ V-base (Y)
 - b. Le gros emballage emballait le vase de Chine.

Le N dérivé a un sens statif s'il échoue au test (3) ou s'il ne peut être modifié par des adjectifs dynamiques (Vendler 1967, Alexiadou 2011).

- (6) a. *La ressemblance rapide de Luc et d'Ida.
 - b. *L'embrouillement rapide des fils a retardé l'électricien.

A ces tests négatifs, on peut ajouter que les nominalisations étudiées ici ont un sens statif si la paraphrase qu'on peut en donner met en jeu un prédicat 'être V-é', comme en (7a) ou (7b) pour *l'embrouillement des fils*.

- (7) a. Le fait que X être V-é
 - b L'état V-é de X
 - c. Le fait que les fils soient embrouillés retarde l'électricien.
 - d. L'état embrouillé des fils retarde l'électricien.

Un exemple de chacun de ces quatre sens est donné en (8). Les autres sens sont soit moins fréquents, soit obtenus le plus souvent par des mécanismes sémantiques généraux, souvent la métonymie, comme ceux qui font passer de l'événement au lieu ex. *entrée* (action) / *entrée* (lieu), ou à l'agent ex. *gouvernement* (action) / *gouvernement* (agent) (Apresjan 1974).

- (8) a. Le ruissellement continuel de l'eau menace la base du mur.
 - b Le classement a été chamboulé au terme de la 10e journée.
 - c. Le bas de son pantalon était noirci de cirage.
 - d. Bordeaux bénéficie de 2 200 heures d'ensoleillement par an.

La présente étude est basée sur un échantillon de 267 paires de doublons en N-age, N-ment établi à partir de la nomenclature inverse du TLF, complétée par des recherches en ligne sur la Toile. Cet inventaire concerne pour l'instant quatre lettres de l'alphabet ¹. Les doublons se répartissent ainsi: 95 commencent par la lettre E, 40 par la lettre P, 92 par la lettre R et 40 par la lettre T. Les questions que je me pose sont les suivantes:

- (9) (i) Le sens associé à ces deux types de nominalisation est-il réparti au hasard ou manifeste-t-il des régularités?
 - (ii) Dans quelle mesure ce sens peut-il être prédit? Ces prédictions appuient-elles les analyses existantes?
 - (iii) Quelle analyse donner des faits observés?

Faute de place, la question de l'appréciation des analyses existantes ne sera pas traitée ici. Je dirai simplement qu'elles sont confirmées dans leurs grandes lignes, même si elles se trouvent prises en défaut sur beaucoup de points (cf. Fradin 2014). Par rapport à ces analyses, l'intérêt de la présente approche tient au fait qu'en se limitant aux doublons, il est plus facile de voir ce qui converge et ce qui diverge dans la sémantique des nominalisations en -age et -ment. Ultérieurement, il faudra bien sûr intégrer à ces doublons les nominalisations en -ion et celles issues d'une conversion, mais le terrain aura été déblayé.

2. Authentifier les doublons

Par définition, les doublons d'une paire doivent être construits sur la même base. Cette condition introduit des contraintes sur le type de radical admissible ainsi que sur le type d'individu linguistique choisi.

Pour ce qui est du radical, les Règles de construction de lexème (RCL) qui construisent les N-ment et N-age sélectionnent un thème verbal identique qui est le thème flexionnel par défaut des V en français, à savoir, le thème de l'imparfait (thème 3) exx. isol-age, isol-ement sur ISOLER. En revanche, la RCL qui construit les N-ion sélectionne normalement un thème non utilisé en flexion, le thème 13 ex. isolat-ion

Pour le détail de la collecte et les critères utilisés, voir (Fradin 2014: § 3). L'interrogation de la Toile a été beaucoup plus fréquente pour les trois dernières lettres et quasiment systématique pour R et T.

(Bonami *et al.* 2009). De surcroît, la plupart de N-*ion* sont des adaptations de noms latins en -*atio* et n'ont jamais été dérivés en français (Brunot 1966, Poutain 2011). Ces faits conduisent à exclure les N-*ion* des paires de doublons à considérer dans cette étude, dans la mesure où la condition sur l'identité des bases n'est pas respectée.

Pour ce qui regarde le type d'individu linguistique, par définition les doublons doivent être construits sur le même verbe. Mais que veut dire « le même verbe » ? Pour répondre à cette question, deux concepts doivent être distingués: le verbe en tant qu'unité morphologique et le verbe en tant qu'unité lexicale. Morphologiquement, un V est défini par son paradigme flexionnel. Ainsi RESSORTIR¹ (de Y), qui se conjugue il ressort, il ressortait, etc., et RESSORTIR² (à Y), qui se conjugue il ressortit, il ressortissait, etc., constituent-ils deux verbes morphologiquement distincts. Ce type d'unité avait été appelé «flexème» dans Fradin/Kerleroux (2003). Deux flexèmes seront identiques s'ils partagent le même paradigme flexionnel. Lexicalement, un V est un lexème qui régit une construction. Construction s'entend ici au sens de la Grammaire de Construction (Goldberg 1995, Croft 2001), comme une unité linguistique mettant en jeu différents plans de représentation (sens, son, syntactique), et telle que l'appariement entre les divers éléments de chaque plan n'est pas prédictible. L'exemple (10) illustre, de manière schématique et informelle, cette notion de construction. La première ligne donne la structure syntaxique, la troisième l'appariement des arguments et leur rôle sémantique, la seconde fournit une paraphrase du sens (AGT = Agent, INS = Instrument, PAT = Patient).

```
 \begin{split} \text{(10)} \quad & \text{a. SN0 \'elever}_{_1} \, \text{SN1} \, \left( \left[_{\text{SP}} \, \text{de SN2}_{[\text{mesure}]} \right] \right), \\ \quad & \text{`X augmenter le degr\'e de hauteur où se trouve Y'} \\ \quad & X = \text{SN0} = (\text{AGT} \, | \, \text{INS}), \, \text{Y} = \text{SN1} = \text{PAT}, \, \text{g} = \text{SN2} \\ \quad & \text{b. SN0 \'elever}_{_2} \, \text{SN1} \, \left( \left[ \text{SP}_{_{\text{Loc}}} \right] \right), \\ \quad & \text{`X augmenter le degr\'e de maturit\'e de Y'} \\ \quad & X = \text{SN0} = \text{AGT}, \, \text{Y} = \text{SN1} = \text{PAT} \end{split}
```

(11) a. Le tremblement de terre a élevé le sol de 50 cm.b. Marie élève des lamas (dans son jardin).

ÉLEVER¹ et ÉLEVER² constituent deux lexèmes différents. Le point important est que les règles de construction de lexèmes s'appliquent souvent aux lexèmes de manière différenciée, comme l'illustre le contraste en (12).

(12) a. (L'élevage | #l'élèvement) des lamas est difficile.
 b. (L'élèvement | *l'élevage) du niveau de la mer nous préoccupe.

Morphologiquement, ÉLEVER¹ et ÉLEVER² constituent un seul et unique flexème, puisque les deux se conjuguent: *il élève*, *il élevait*, etc. Cette identité peut être captée par un trait qui spécifie le paradigme morphologique que suit un verbe donné. C'est l'Identificateur paradigmatique (Bonami/Tribout 2012). Pour les verbes mentionnés jusqu'à présent, on aurait (i) IP(ÉLEVER¹) = IP(ÉLEVER²) = lever, et (ii) IP(RESSORTIR¹) = sortir, IP(RESSORTIR²) = finir. Dans ces conditions, les vrais doublons seront ceux

construits sur des lexèmes (i) qui partagent le même Identificateur paradigmatique, (ii) qui régissent la même construction ou du moins des constructions qui conservent les mêmes arguments obligatoires et les mêmes relations entre les arguments. Ces conditions permettent d'éliminer les faux doublons, c'est-à-dire ceux qui décrivent des scénarios différents, comme *élevage | élèvement*, et de conserver ceux dont seulement les restrictions de sélection varient. Un exemple de ce type est fourni en (13). Le type d'action décrit est le même dans les deux cas ('X mettre Y en terre') mais les contraintes sur l'objet direct du V-base ne sont pas identiques.

(13) L'enterrement de Victor Hugo/L'enterrage des pommes de terre

3. Survol global des données

3.1. Comme le tableau 3 l'atteste, les doublons présentent des effectifs importants pour chacune des deux nominalisations. Le nombre minimal atteint presque 25% des dérivés, alors que le maximal grimpe à plus de 62%. Il reste à savoir si ces taux se maintiendront quand d'autres dérivés seront étudiés.

	N	N-age		N-ment	
	Total	Doublons	Total	Doublons	
E	376	25,26%	267	35,58%	
P	161	24,84%	78	51,28%	
R	268	34,32%	232	39,65%	
T	64	62,50%	121	33,05%	

Tableau 3. Taux de doublons par échantillon de lettre

On peut donc conclure que le doublonnage n'est pas du tout un phénomène marginal, contrairement à ce qu'on aurait pu penser. De ce fait, il est susceptible d'éclairer de manière pertinente les nominalisations étudiées et cela sera d'autant plus vrai que la tendance se confirmera pour les nominalisations en N-age, N-ment restantes.

3.2. Les doublons n'ont pas tous le même statut lexical. Du point de vue de la norme tout d'abord (Coseriu 1970), le doublon peut être reçu par la norme de la langue ou bien au contraire n'être qu'une création personnelle ou limitée à un groupe social. Du point de vue de sa spécificité ensuite, le doublon peut appartenir au lexique commun ou au contraire relever d'un domaine d'activité ou de connaissance spécifique. Les attestations que j'ai glanées permettent d'observer les combinaisons (14) et (15).

(14) a. reçu/non reçu tutoiement/tutoyage b. reçu/reçu retordage (FIL.)/retordement (FIL.)

c. non reçu/non reçu toussage/toussement

(15) a. spéc./non spéc. plafonnage (CONST.)/plafonnement b. spéc./spéc. racinage (BOT., RELIURE.)/racinement (BOT.) c. non spéc./non spéc. équipage/équipement

En (14b), les deux N relèvent du domaine de la filature (FIL.). Les cas comme (14c) sont très rares dans ma documentation. La nominalisation courante est TOUX, qui peut avoir un sens événementiel (sa toux dure depuis 10 mn) ou dénoter un son (une toux rauque). Plafonnage dénote l'action de fabriquer des plafonds et demeure un terme employé en construction. Racinage est un terme de botanique et de reliure, alors que racinement est cantonné à la botanique. La dimension diatopique et, dans une moindre mesure, diastratique peut également entrer en ligne de compte. L'effet éventuel de l'ensemble de ces conditions doit être pris en compte quand on cherche à déterminer si deux doublons sont identiques. Leur effet vient se surajouter aux propriétés qui permettent d'établir l'identité des doublons.

Les possibilités sont les suivantes: les doublons seront identiques (i) s'ils ont le même V-base, le même sens, et la même distribution. Ils seront différents (ii) si leur V-base, leur sens et leur distribution sont différents. Pour chacune de ces situations, on peut (a) avoir une variation, ou (b) ne pas avoir de variation. Les variations mettent en jeu les dimensions qu'on vient de mentionner, à savoir: la norme, le domaine, le lieu (diatopicité) ou le niveau social (diastraticité). Les exemples (16) illustrent ces divers cas de figure:

(16)	a. encavage (SUISSE) / encavement	(i)(a)
	b. pavage / pavement	(i)(b)
	c. engueulage (en règle) / engueulement (CHARPENTERIE)	(ii)(a)
	d. transperçage (de lèvre)/transpercement (des encres)	(ii)(b)

L'action de mettre le vin en cave peut se dire soit *encavage*, soit *encavement*, mais le premier N est employé surtout en Suisse. *Pavage* et *pavement* sont strictement identiques dans toutes leurs acceptions. *Engueulement* est un terme de charpentier construit sur un verbe qui semble être sorti de l'usage. *Transperçage* est construit sur le lexème verbal dont le sujet est agentif, alors que *transpercement* l'est sur celui qui régit une construction inaccusative (le SN1 n'est pas agentif).

Les données que je viens de rappeler dessinent une situation paradoxale. D'un côté, il existe de nombreux doublons strictement identiques comme (16b) ou (17) cidessous.

(17) ébarbage/ébarbement, pataugeage/pataugement, rabrouage/rabrouement, ravalage/ravalement, transplantage/transplantement, triplage/triplement

L'existence de ces doublons va à l'encontre de l'idée qu'il n'y a pas de synonymes (construits). Ils forcent à admettre que les règles morphologiques qui forment les nominalisations suffixent indifféremment -age ou -ment (Hypothèse 1). Cela implique qu'une idée du type de (i), formulée souvent de manière plus ou moins explicite (Kelling 2003), selon laquelle (i) 'la règle suffixe -age pour marquer que le N dénote un

événement mettant en jeu un Agent, elle suffixe -ment quand il n'y a pas d'Agent' doit être définitivement rejetée.

Mais d'un autre côté, il existe des doublons dont le sens et la distribution sont clairement distincts, comme (16c, d) ou (18).

(18) éclairage/éclairement, équipage/équipement, raclage/raclement, ravitaillage/ravitaillement, tiraillage/tiraillement, pourrissage/pourrissement

L'éclairage est ce qui éclaire (Moyen) ou la manière d'éclairer (un éclairage direct), alors que l'éclairement est l'action d'éclairer (l'éclairement de la surface); le ravitaillage est l'action de ravitailler, le ravitaillement, ce qui ravitaille; l'équipage dénote usuellement l'ensemble des personnels nécessaires à la manœuvre d'un navire (d'après TLF), alors que l'équipement dénote l'action d'équiper quelque chose (Evénement) ou l'ensemble du matériel et des accessoires nécessaires au bon fonctionnement d'un dispositif, d'une installation (Moyen). Bien que raclement, comme raclage, dénote l'action de racler, il s'emploie pour référer le plus souvent au bruit produit par cette action. Le tiraillage implique des agents (un gros tiraillage avec ma sœur) alors que le tiraillement dénote un phénomène naturel ou se produisant tout seul (tiraillement dans le ventre). La situation est similaire pour la dernière paire.

Les différences entre les membres de ces paires ne peuvent être imputées aux règles morphologiques qui construisent les nominalisations pour deux raisons : à cause de l'Hypothèse 1, d'une part; parce que ces différences sont elles-mêmes très variées, d'autre part. Aucune n'émerge, qui serait susceptible de constituer le noyau de l'information sémantique apportée par la règle. Pour sortir de cette impasse, j'avancerai une tout autre hypothèse (H2): les différences linguistiques entre les doublons d'une paire se fondent sur les différences qui se manifestent dans les constructions régies par leur V-base respectif. Les différences seraient déterminées par le type sémantique des noms dérivés suffixés et par les contraintes sur les actants de la construction régie par le V-base. Cette hypothèse sera présentée plus en détail après avoir examiné la répartition des types sémantiques parmi les doublons.

4. Répartition des types sémantiques

Si l'on s'en tient aux quatre types sémantico-aspectuels retenus, la répartition de ceux-ci par paire de doublons correspond aux possibilités figurant dans le tableau 4. Les cellules grisées indiquent les combinaisons pour lesquelles aucun exemple n'est attesté dans la documentation examinée.

Type	N-age	N-ment	Type	N-age	N-ment
A	action	action	I	moyen	moyen
В	action	état	J	moyen	résultat
C	action	moyen	K	moyen	action

Туре	N-age	N-ment	Туре	N-age	N-ment
D	action	résultat	L	moyen	état
E	état	état	M	résultat	résultat
F	état	moyen	N	résultat	action
G	état	résultat	О	résultat	état
Н	état	action	P	résultat	moyen

Tableau 4. Répartition des types aspectuels

On note que toutes les combinaisons sont attestées pour le type Action, deux le sont pour Moyen, une seule l'est pour Etat et aucune pour Résulat: les types non attestés mettent tous en jeu les types État ou Résultat. Autre point important: il n'y a pas de N-age attesté dénotant un Etat sans doublon N-ment correspondant. Ces faits suggèrent que la répartition de l'interprétation Etat est contrainte et incitent à vérifier la validité empirique des deux hypothèses (19) dans le futur. Les cas illustrant les combinaisons existantes sont donnés en (20).

- (19) (H3) Il est impossible d'avoir une paire de doublons avec N-age dénotant un état et N-ment dénotant un événement.
 - (H4) Un N-age ne peut dénoter un état s'il est l'unique nominalisation construite sur une base donnée.

(20)	(A) enfournage / enfournement	(action/action)
	(B) perchage / perchement	(action/état)
	(C) ravitaillage / ravitaillement	(action/moyen)
	(D) rempaillage / rempaillement	(action/résultat)
	(E) ébouriffage / ébouriffement	(état/état)
	(I) pavage/pavement	(moyen/moyen)
	(K) éclairage / éclairement	(moven/action)

Le nombre de paires de doublons pour chaque type de combinaison varie grandement, comme le montre le tableau 5. Comme on s'y attend, la combinaison (A), constituée de dérivés ayant tous deux le sens Action, arrive largement en tête, puisqu'elle se rencontre plus de 12 fois plus que la combinaison suivante.

Type	E	P	R	T	Total
(A)	66	30	106	34	236
(B)	7	2	6	2	17
(C)	9	3	7	0	19
(D)	3	3	2	2	10
(E)	2	0	0	0	2

Туре	E	P	R	T	Total
(I)	3	0	0	0	3
(K)	3	0	0	0	3
(X)	2	2	4	7	15

Tableau 5. Nombre d'occurrences par type sémantique

Dans ce tableau, le type (X) regroupe des combinaisons dont l'un des types n'appartient pas aux quatre retenus précédemment, comme ceux mentionnés en (21) par exemple :

(21)	a. le parlage d'art et de littérature (TLF)	(manière)
	b. dans le passage	(lieu)
	c. le trottinement des souris	(bruit)

5. Esquisse d'un traitement

Qu'est-ce qui conditionne l'apparition des différents sens des nominalisations étudiées? Telle est la question que posent avec insistance les faits mis au jour jusqu'à présent (cf. (9)). Selon (H2), c'est le fait que les dérivés N-age, N-ment soient construits sur des lexèmes verbaux régissant des constructions différentes. Par «constructions différentes», on entend des constructions ayant une structure syntaxique différente, des contraintes sur les arguments verbaux, la structure aspectuelle, les domaines discursifs, etc. différents. Les constructions dont un V est la tête constituent un espace où les locuteurs peuvent exprimer les différentiations linguistiques leur permettant d'exprimer au plus juste la nature de l'événement, de la situation qu'ils veulent décrire. L'hypothèse est que les N suffixés en -age et -ment sont sensibles à ces contraintes d'une part, aux séries lexicales constituées par les N-age, N-ment déjà existants dans le lexique (cf. Hathout 2011) et instanciant ces mêmes contraintes d'autre part. Ces séries augmentent la perception et l'efficacité des contraintes. Je vais discuter deux de ces contraintes afin d'illustrer la manière dont elles interfèrent avec la règle de construction de lexème.

La première concerne le contrôle de l'événement. Le fait que l'événement soit contrôlé par le référent du SN sujet du V-base joue un rôle crucial, reconnu depuis longtemps de façon plus ou moins directe (TLF s.v. suffixes -ment, -age) (Kelling 2003, Martin 2008). Une entité, dans la plupart des cas un animé, contrôle un événement E quand elle peut faire commencer l'événement, l'arrêter ou en modifier le cours (Van Valin / Lapolla 1997). De manière très sommaire, les situations à contrôle mettent en jeu des constructions avec un V dont le SN sujet a un référent ayant des propriétés d'Agent (23), alors qu'aucun Agent n'intervient dans les cas de non contrôle (23). On a soit un Patient, selon les critères de Dowty (1991), soit un Thème sémantique, c'està-dire quelque chose qui est simplement le support d'une prédication.

(22)	a. 'X[AGT] verbe Y[PAT]'	Marie recolle la photo.	tr agt
	b. 'X[AGT] se_verbe'	Pierre se rase.	rfl dir
	c. 'X[AGT] verbe'	La jument regimbe.	inerg
(23)	a. 'X[тнм] verbe'	Le rocher pointe (sous la neige)	itr
	'X[PAT] verbe'	Le sol remue.	itr inacc
	b. 'X[PAT] se_verbe'	Les finances se redressent.	anticaus
	c. 'X[тнм] être V-é'	La vallée est encaissée.	statif

L'idée que je voudrais défendre est que, s'il y a une différence à exprimer, le N-age sera corrélé aux V régissant des constructions avec contrôle et le N-ment à ceux régissant des constructions sans contrôle. Les exemples (24) illustrent cette situation.

```
(24) a. 'X[AGT] verbe Y[PAT]' le roussissage des étoffes

'X[THM] verbe' le roussissement des feuilles

b. 'X[AGT] verbe' le perchage des poules

'X[THM] verbe' le perchement des villages méditerranéens

c. 'X[AGT] verbe Y[PAT]' l'écoulage d'une cuve de merlot

'X[PAT] se_verbe' l'écoulement du pus
```

La seconde contrainte a trait à la nature du référent du N dérivé. Les exemples (25)-(26) montrent que le choix de l'exposant est sensible au fait que le complément direct du V-base réfère à un objet vs. à un humain. Des contrastes semblables se retrouvent suivant que le N dérivé dénote une entité concrète vs. abstraite (ou non typique cf. (28f)).

- (25) a. 'X[AGT] enlever Y[PAT, OBJ]' l'enlevage des tâches 'X[AGT] enlever Y[PAT, HUM]' l'enlèvement des journalistes
- (26) a. l'enterrage des pommes de terres/l'enterrement de Victor Hugo
 - b. sauver les abeilles de l'étouffage / éviter l'étouffement du bébé
 - c. l'éborgnage des rosiers/l'éborgnement d'un manifestant
 - d. le pliage du linge/le pliement du genou
- (27) a. ref(N-sfx) = concret échafaudage de dentelles ref(N-sfx) = abstrait échafaudement théorique
- (28) a. le remaniage d'un jardin/le remaniement ministériel
 - b. le rajustage des robinets/le rajustement des salaires
 - c. entreprise de plafonnage/le plafonnement des lovers
 - d. le refoulage des canalisations / le refoulement névrotique
 - e. l'évidage des oignons / Antonioni, cinéaste de l'évidement
 - f. le rasage de la barbe/le rasement d'un monument

Les contraintes opèrent comme des contraintes statistiques sur l'output. Deux situations sont à distinguer. Situation I: il existe une seule construction verbale pour décrire la réalité en question dans un domaine de connaissance ou d'activité donné. Deux exposants sont possibles, le choix effectif dépend des normes, mais le sens est identique. Cette situation est fréquente quand le V-base dénote un événement exx.

rabrouage | rabrouement, encavage [Suisse] | encavement, rare quand il dénote un état ex. ébouriffage | ébouriffement. Situation II: il existe une famille de constructions décrivant des situations non-similaires dans le domaine de connaissance ou d'activité en question. Les contraintes interviennent dans le choix des exposants pour autant que la différence entre les exposants corresponde à une différence qu'on veut exprimer dans le domaine. Par exemple, si le V-base dénote un événement agentif, deux possibilités existent ex. réchauffage des crèpes | bas de réchauffement; s'il dénote un événement non agentif, un seul reste ex. réchauffement climatique. L'existence de la deuxième construction est mise à profit pour exprimer l'idée qu'il existe des réchauffements non contrôlés. Ces contraintes sont d'autant plus fortes qu'elles sont plus fréquemment illustrées dans les discours.

6. Conclusion

L'étude de doublons en -age et -ment montre que l'idée selon laquelle l'exposant de ces nominalisations est strictement corrélé à un sens au niveau des règles de dérivation n'est pas viable. Cette situation diffère de celle qu'on observe pour d'autres exposants (les N d'agent en -eur ex. livreur). Pour traiter de la variation de sens observée, l'approche proposée tire parti des constructions que régissent les V-bases sur lesquels sont construits les N-age, N-ment, car c'est à ce niveau que les contraintes qui la conditionnent se manifestent. Ces contraintes sont relatives et d'autant plus fortes que les séries de N-age, N-ment pouvant les instancier sont nombreuses et fréquentes dans le discours. L'interprétation des N-age, N-ment s'effectue niveau du syntagme dont ils sont la tête, et il n'est pas sûr que le sens apporté par la règle morphologique permette de régler complètement cette dernière, même si il y contribue fortement.

LLF. CNRS & Université de Paris Diderot

Bernard FRADIN

Références

- Alexiadou, Artemis, 2011. «Statives and nominalizations», Recherches Linguistiques de Vincennes 40, 25-52.
- Apresjan, Juri, 1974. « Regular Polysemy », Linguistics 142, 5-32.
- Bonami, Olivier/Boyé, Gilles, 2003. «Supplétion et classes flexionnelles dans la conjugaison du français», *Langages* 152, 102-126.
- Bonami, Olivier / Boyé, Gilles / Kerleroux, Françoise, 2009. «L'allomorphie radicale et la relation flexion-construction », in: Fradin, Bernard / Kerleroux, Françoise / Plénat, Marc (ed.), Aperçus de morphologie française, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 103-125.
- Bonami, Olivier/Tribout, Delphine, 2012. «Underspecification and the semantics of lexeme formation», Communication lue à 15th International Morphology Meeting, February, 9-12 2012, Wien, Österreich.
- Boyé, Gilles, 2011. « Régularités et classes flexionnelles dans la conjugaison du français », in: Roché, Michel/Boyé, Gilles/Hathout, Nabil/Lignon, Stéphanie/Plénat, Marc (ed.), *Des unités morphologiques au lexique*, Paris, Hermès/Lavoisier, 41-68.
- Brunot, Ferdinand, 1966. *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, 13 vols., vol. 1, Edition originale, 1905.
- Coseriu, Eugenio, 1970. «Sistema, norma y habla» in, *Teoría del lenguaje y lingüistica general*, Madrid, Editorial Gredos, 11-113, Edition originale, 1952.
- Croft, William, 2001. Radical Construction Grammar. Syntactic Theory in Typological Perspective, Oxford, Oxford University Press.
- Dowty, David R., 1991. «Thematic proto-roles and argument selection», Language 67, 547-619.
- Fábregas, Antonio/Marín, Rafael, 2012. «The role of Aktionsart in deverbal nouns: State nominalizations across languages», *Journal of Linguistics* 48, 35-70.
- Fradin, Bernard, 2014. «La variante et le double », in: David, Sophie *et al.* (ed.), *Foisonnements morphologiques*. *Etudes en hommage à Françoise Kerleroux*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest, 111-148.
- Fradin, Bernard, 2012. «Les nominalisations et la lecture 'moyen' », Lexique 20, 129-156.
- Fradin, Bernard/Kerleroux, Françoise, 2003. «Troubles with lexemes», in: Booij, Geert et al. (ed.), Topics in Morphology. Selected papers from the Third Mediterranean Morphology Meeting (Barcelona, September 20-22, 2001), Barcelona, IULA-Universitat Pompeu Fabra, 177-196.
- Goldberg, Adele E., 1995. Constructions. A Construction Grammar Approach to Argument Structure, Chicago, The University of Chicago Press.
- Grimshaw, Jane, 1990. Argument Structure, Cambridge (Mass.)/London, The MIT Press.
- Haas, Pauline/Huyghe, Richard/Marín, Rafael, 2008. « Du verbe au nom: calques et décalages aspectuels », in: Durand, Jacques et al. (ed.), Congrès Mondial de Linguistique Française CMLF'08, Paris, Institut de Linguistique Française EDP Sciences, 2039-2053.
- Hathout, Nabil, 2011. «Une approche topologique de la construction des mots: propositions théoriques et application à la préfixation en *anti-*», in: Roché, Michel *et al.* (ed.), *Des unités morphologiques au lexique*, Paris, Hermès/Lavoisier, 251-318.
- Huyghe, Richard/Marín, Rafael, 2007. «L'héritage aspectuel des noms déverbaux en français et en espagnol », *Faits de langue* 30, 265-273.
- Kelling, Carmen, 2003. «The Role of Agentivity for Suffix Selection», in: Booj, Geert et al. (ed.), Topics in Morphology. Selected papers from the Third Mediterranean Morphology

- Meeting (Barcelona, September 20-22, 2001), Barcelona, IULA-Universitat Pompeu Fabra, 197-210.
- Martin, Fabienne, 2008. «The semantics of eventive suffixes in French», in: Schäfer, Florian (ed.), *Incremental Specification in Context, Working Papers of the SFB 732*, Vol. 1, Stuttgart, Stuttgart University, 109-140.
- Poutain, Christopher J., 2011. «13. Latin and the structure of written Romance», in: Maiden, Martin *et al.* (ed.), *The Cambridge History of the Romance Languages*, Vol. 1, Cambridge, Cambridge University Press, 606-659.
- Tribout, Delphine, 2010. Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français, Thèse de doctorat, Département de Recherches Linguistiques, Université Paris Diderot-Paris 7, Paris.
- Van Valin, Robert D. Jr./Lapolla, Randy J., 1997. Syntax. Structure, meaning and function, Cambridge, Cambridge University Press.
- Vendler, Zeno, 1967. « Causal Relations », The Journal of Philosophy 64, 704-713.